

Gouvernement du Québec

Décret 1315-2021, 13 octobre 2021

CONCERNANT l'établissement de la Délégation générale du Québec à Los Angeles

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1), le gouvernement peut, sur la proposition de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, établir à l'étranger des délégations générales, des délégations et toute autre forme d'organisation permettant la représentation du Québec à l'étranger;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a établi la Délégation du Québec à Los Angeles par le décret numéro 1227-2000 du 18 octobre 2000;

ATTENDU QU'il y a lieu d'établir la Délégation générale du Québec à Los Angeles;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le décret numéro 1227-2000 du 18 octobre 2000;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie :

QUE soit établie la Délégation générale du Québec à Los Angeles;

QUE soit remplacé le décret numéro 1227-2000 du 18 octobre 2000.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

75783

Gouvernement du Québec

Décret 1316-2021, 13 octobre 2021

CONCERNANT la nomination de madame Nathalie Campeau comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Nathalie Campeau, vice-présidente, Centre d'acquisitions gouvernementales, cadre classe 2, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, administratrice d'État II, au traitement annuel de 178 406 \$ à compter du 18 octobre 2021;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Nathalie Campeau comme sous-ministre adjointe du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

75784

Gouvernement du Québec

Décret 1317-2021, 13 octobre 2021

CONCERNANT la nomination de monsieur Philippe Huneault comme délégué général du Québec à Los Angeles, aux États-Unis

ATTENDU QUE l'article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1) prévoit notamment que le gouvernement peut nommer un délégué général, par commission sous le grand sceau, dans tout pays qu'il désigne, pour représenter, sur le territoire qu'il indique, le Québec dans tous les secteurs d'activités qui sont de la compétence constitutionnelle du Québec et qu'il fixe son traitement;

ATTENDU QUE la Délégation générale du Québec à Los Angeles, aux États-Unis, a été établie par le décret numéro 1315-2021 du 13 octobre 2021;

ATTENDU QUE monsieur Philippe Huneault a été nommé délégué du Québec à Los Angeles, aux États-Unis, par le décret numéro 535-2019 du 5 juin 2019 et qu'il y lieu de le nommer délégué général du Québec à Los Angeles, aux États-Unis;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Philippe Huneault, délégué du Québec à Los Angeles, aux États-Unis, soit nommé, par commission sous le grand sceau, délégué général du Québec à Los Angeles, aux États-Unis, chargé de représenter le Québec dans tous les secteurs d'activités qui sont de sa compétence constitutionnelle dans les États suivants : Alaska, Arizona, Californie, Colorado, Hawaï, Idaho, Montana, Nouveau-Mexique, Oregon, Utah, Washington et Wyoming, à compter des présentes, aux conditions annexées.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET